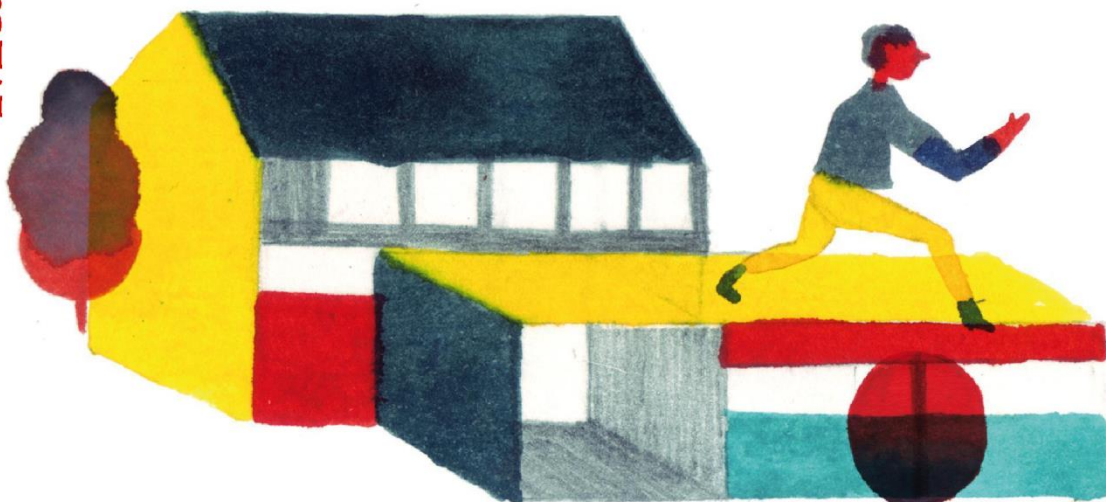


infolettre

Mars 2018



 **ACC** 40 ans !
1978-2018 Association des Centres culturels
de la Communauté française

Edito

Interpellation politique en Commission Culture du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), obtention d'une résolution visant à reconnaître notre FWB « entité hospitalière », suivi de réformes inquiétantes : droit des ASBL, travail associatif, réforme des indemnités volontariats, accords non-marchand 2018-19... Ça bouge à l'ACC !

Notre équipe, fortement impliquée et sollicitée ces dernières semaines reste également mobilisée pour soutenir les Centres culturels dont l'échéance des dépôts de demande de contrat-programme approche à grand pas.

Allez hop ! On poursuit, on s'investit, on rencontre, on collabore.

Plus que jamais une ACC solide, sur plusieurs fronts avec du cœur à l'ouvrage et ouverte durant tout le congé de printemps.



Revue de presse : audition du secteur des Centres culturels

Merci à tous les membres pour leur soutien et leur encouragement en nombre lors de la journée de défense du secteur du 19 mars 2018 (conférence de presse suivie des auditions devant la Commission Culture au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) co-organisée avec l'ASTRAC. La rencontre avec la presse a permis d'exposer aux journalistes présents et à ceux avec qui nous avons été en contact (Le Soir, La Libre, la RTBF, No télé, Belga, TV Lux, Bx1, Vers l'Avenir, etc.) le malaise actuel du secteur. Toutes les informations présentées se trouvent dans le [dossier de presse](#). Vous retrouvez via ce [lien](#) la revue de presse de cette journée. Nous vous encourageons notamment à visionner le reportage très complet réalisé par [No Télé](#). L'audition devant les parlementaires de la Commission Culture a duré plus de 2h. Les directions des associations représentatives ont pu exposer en détails les difficultés rencontrées et des revendications concrètes. Les parlementaires présents, tous groupes politiques confondus ont exprimé leur attachement au secteur. La Ministre Greoli quant à elle a répondu qu'elle s'attèlerait à :

- Assurer l'indexation des moyens subventions dès 2018.
- Faire de l'extension territoriale une priorité, après celle de l'application du plan financier détaillé par la circulaire de juillet 2017 ([lien](#)).
- Relancer la concertation avec le secteur.
- Assurer l'accès au Décret-emploi aux CC obtenant une nouvelle reconnaissance (cela dès 2018).



A vos agendas ! Réforme des ASBL – 15 mai 2018



Une grande réforme du droit des sociétés et des associations, initiée par le Ministre de la Justice Koen Geens, est en cours d'élaboration.

Ce projet vise entre autres à réviser la loi sur les ASBL et à intégrer le droit des associations dans un seul et même code des sociétés. Les premières analyses de cette réforme suscitent de nombreuses questions sur les conséquences pour les asbl.

Fin janvier 2018, le Ministre a émis le souhait d'aboutir à une adoption du projet de loi pour l'été 2018 (sans aucune garantie du respect du délai). Notre secteur ainsi que celui des autres opérateurs culturels inscrits en CP 329.02 sont fortement concernés par cette réforme.

Dans ce cadre, l'ACC avec la FPCEC, MSW et l'AAFB organisent le **mardi 15 mai 2018** une **matinée d'infos** de 10h à 12h30 sur cette thématique au Centre culturel de Sambreville. Une invitation plus détaillée vous parviendra après les congés de printemps. (Voir aussi plus bas la pétition contre cette réforme).

→ Vous pouvez déjà vous inscrire à ce moment par mail à info@centres-culturels.be



Les rendez-vous

24 avril 2018 (Ottignies-Louvain-la-Neuve) : Rencontre de la Plateforme d'Échange et de Partage de l'ASTRAC, atelier sur « **évaluer l'esprit du décret de 2013** » [Infos](#)

25 avril 2018 (Turnhout) : « **Assemblée générale du Réseau européen des Centres culturels (ENCC)** » suivi d'un drink spécial 25 ans de l'ENCC. [Infos](#)

26 et 27 avril 2018 (Turnhout) : « **Explorer les espaces culturels et innovants que sont les Centres culturels** » Séminaire international de l'ENCC (voir aussi sous actus int.). [Infos](#)

4 mai 2018 (Frameries) : « **Fête du Développement Durable** ». Ce Forum sera dédié aux partenariats entre associations et entreprises en faveur d'un monde plus durable. Journée organisée en partenariat avec le Cabinet du Ministre wallon de l'Environnement, le Département Développement Durable du SPW, la fondation Be Planet et Associations 21. [Infos](#)

15 mai 2018 (Sambreville) : « **Réforme du droit des ASBL** ». Matinée d'infos co-organisée par l'ACC, la FPCEC, MSW et l'AAFB. Plus d'infos très prochainement sur le site de l'ACC.



Formations



- Prochaines formations

- [Partenariat durable](#) – **19 avril 2018** à Louvain-la-Neuve : expérimenter des outils afin d'analyser et d'évaluer la durabilité d'un partenariat, le plus sereinement possible. L'approche se veut pragmatique au travers d'exercices pratiques et d'outils d'analyse concrets. Public cible : coordinateurs.trices, porteurs de projets socioartistiques et animateurs.trices de CC/CEC. **(Il reste 5 places)**

- [Temps de travail](#) – **24 mai 2018** à Charleroi : **quels sont les principes du temps de travail en CP 329 ?** Retour sur les bases, les principes et les grandes lignes du temps de travail, les limites à respecter par l'employeur, les régimes de travail appliquer en interne, les heures inconfortables etc. **(il reste 4 places)**.

Pour vous inscrire – cliquez [ici](#)

CESSoC – prochaines formations

Le calendrier complet de la Confédération des Employeurs des secteurs sportif et socioculturel est disponible sur leur site. Au programme prochainement « RGPD » (plusieurs séances), « construire son budget de masse salariale » ou « le bien-être au travail. » Ouvertes aux responsables et cadres du secteur socioculturel et sportif. [Infos](#)

Appel à projets - FWB- Projets de formation continue dans le champ culturel 2018/2019

Thème : Médiations artistiques

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir la formation continue d'animateurs.trices, artistes et responsables culturels dans leurs missions de sensibilisation de publics larges et diversifiés aux pratiques et langages culturels et artistiques. L'appel entend développer la qualité de l'action culturelle et la diversification de l'accès à l'offre culturelle en favorisant la participation et l'expression culturelles de tous les groupes sociaux, en particulier celles des plus démunis. L'appel vise trois lignes de formation se distinguant par les types de participants visés et les pratiques culturelles ou artistiques visées :

- La formation d'artiste et de responsable culturel aux pratiques d'animation
- La formation d'animateur.trice culturel.le ou social.e aux langages artistiques
- La formation d'intervenant.e culturel.le ou artistique en milieux scolaires



Appels et concours

Prix Ethias-ACC

Après 23 éditions du Prix Ethias-ACC, le Prix a été repensé au regard du décret des Centres culturels et de la diversité des partenaires des CC. Le Prix a été renforcé au niveau de la dotation, mais aussi par rapport à son objectif : contribuer à l'accès à la culture pour un ou des public(s) ayant peu ou pas d'accès immédiat à celle-ci. La vocation du Prix biennal 2018-2019 consiste donc à encourager un maximum les liens avec des publics n'ayant pas encore un accès immédiat à l'action culturelle proposée par un Centre culturel. La dotation biennale s'élève à **13.000€**. Chaque Prix biennal désignera deux lauréats qui emporteront chacun 6.500€. Le vademecum ainsi que le dossier et budget types sont téléchargeables via notre site : www.centres-culturels.be - Date de clôture : **15 mai 2018**.

▲ **Ce Prix est ouvert uniquement aux membres de l'ACC.**

Fonds VINCI

Le Fonds VINCI s'est fixé comme objectif de participer à la lutte contre toutes formes d'exclusion afin de conférer à chacun.e une place, un rôle et une dignité dans notre société. En 2018, le Fonds VINCI soutiendra en Belgique des organisations qui favorisent l'accès à l'emploi, par l'insertion professionnelle, la formation et qualification ou l'aide à la mobilité en faveur de personnes précarisées sur le plan socio-économique. Le groupe VINCI, qui est à l'origine de ce Fonds apporte un soutien structurel et durable à des organisations qui poursuivent l'un de ces objectifs. [Infos](#) - Date de clôture : **5 avril 2018**.

Prix Lydia Chagoll

Le Prix « Lydia Chagoll – Pour un sourire d'enfant » est décerné chaque année à une personne, un groupe ou une association qui a déjà déployé des efforts particuliers pour promouvoir le respect des enfants et de leurs droits, quelle que soit leur origine ou leur nationalité, et lutter contre l'oppression et la discrimination. Tout projet répondant à cet objectif peut se porter candidat pour autant qu'il soit totalement ou pratiquement achevé et qu'il concerne une situation belge. Il est essentiel que les projets soient participatifs, qu'ils impliquent les enfants ou les jeunes du concept jusqu'à la réalisation et l'évaluation. Le prix doit servir à communiquer, diffuser ou développer l'initiative. [Infos](#) - Date de clôture : **25 avril 2018**.

La culture a de la classe 2018/19 (Région Bxl)

Vous êtes enseignant, directeur d'école, artiste ou animateur culturel ? Vous êtes convaincu que la culture est essentielle au développement de l'enfant ? Vous pouvez obtenir une aide financière et un accompagnement pédagogique en répondant à l'appel à projets de la COCOF. Ceci sera l'occasion pour les enseignants de faire découvrir à leur classe des pratiques artistiques, les plaisirs de la lecture, des enjeux citoyens grâce à des approches ludiques et originales. L'appel s'adresse aux écoles et aux organisations oeuvrant dans les matières artistiques, culturelles, scientifiques ou d'éducation permanente. [Infos](#) - Date de clôture : **3 mai 2018 (midi)**.

Fonds Delhaize

Le Fonds Delhaize soutient des projets qui améliorent le vivre ensemble des habitants d'un quartier, d'un village ou d'une ville. Cette année, le Fonds mettra 115.000 € à la disposition des projets. Exemples de projets qui pourraient être soutenus : une association ou une maison de jeunes organise des ateliers artistiques qui rassemblent des jeunes provenant de milieux socio-culturels différents. Ils créent ensemble des objets, font de la musique, du théâtre, une expo photo ou des initiatives aidant des mineurs réfugiés à rejoindre des associations ou des événements locaux. [Infos](#) - Date de clôture: **22 mai 2018**.

Appel à projets pour le Prêt « Culture »

Le Gouvernement de la FWB lance un appel à projets dans le cadre du Prêt « Culture » géré par le fonds d'investissement St'art. La fourchette des montants pour ces prêts a été élargie, et se situera entre 250.000 et 2.000.000 euros. Le Gouvernement a souhaité répondre à la demande des acteurs du secteur d'abaisser le montant minimum des prêts tout en maintenant la possibilité de remettre un projet sous forme de consortium. Ce nouveau montant permettra davantage d'institutions de poser leur candidature pour un prêt Culture. [Infos](#) - Date de clôture : **1^{er} juin 2018**.



La FWB « entité hospitalière »



Le 21 mars dernier en séance plénière Parlement de la FWB a été approuvée une résolution visant à déclarer la Fédération Wallonie-Bruxelles "**entité hospitalière**" envers les migrants et demandeurs d'asile. Ce texte permet ainsi aux migrants un accès accru aux institutions culturelles et éducatives, tout en veillant à préserver l'inviolabilité de ces lieux vis-à-vis des forces de police. Le Parlement de la FWB a adopté cette proposition de résolution suite à la mobilisation de fédérations et d'associations des secteurs socioculturel, culturel et sportif, dont l'ACC. Découvrez [ici](#) le texte. Il est également possible de revoir le débat sous ce lien <http://tv.pfwb.be/> plénière du 21 mars (voir début à 16h33'49")



Réforme du droit des ASBL – pétition

À l'initiative de la Fédération des Maisons médicales, une pétition vous permet de manifester votre désir de voir les ASBL continuer à être régies dans une Loi qui lui est propre. Pour signer la pétition, c'est par [ici](#). Le ministre Koen Geens prépare avec discrétion une intégration de la Loi de 1921 concernant les ASBL dans le code des sociétés commerciales. La CESSOC, avec beaucoup d'autres fédérations et associations dont l'ACC, pointe le danger de mettre sur un même pied le fondement du droit constitutionnel de s'associer et les règles qui régissent les sociétés marchandes. La CESSOC a cosigné une carte blanche que vous pouvez télécharger [ici](#). Le droit de s'associer ne saurait être dilué dans le droit de commercer !



Hommage à Willy Barette

L'ACC a été très peinée d'apprendre le décès de Monsieur Willy Barrette le 2 mars dernier. Willy Barrette a été le 1er directeur du Centre culturel de Braine-l'Alleud de 1972 à 2000. Il était une figure importante de notre secteur, mais aussi une figure bien connue de tous dans le milieu culturel et artistique.

Gardons en tête et dans nos cœurs les mots de Nicolas Roméas qu'il aimait citer : « La culture, c'est le lieu de dépassement des égoïsmes partisans, celui où devient possible la rencontre entre toutes les intelligences et tous les humanismes... »

Pour célébrer ses 40 ans d'existence, durant toute l'année 2018, l'ACC jette un œil dans le rétroviseur et vous propose, dans chacune de ses publications, un souvenir qui a marqué ses 4 décennies.

Pour ce deuxième souvenir de l'année, retour sur : **la ou plutôt les vidéos des Centres culturels !**

Début 1991, dans le cadre des « **20 ans des Centres culturels, bilan et perspectives** », c'est à dire les 20 ans (juste dépassés !) de l'Arrêté royal de 1970, qui a déterminé les conditions de reconnaissance et de subvention des Centres culturels, l'ACC a souhaité attirer l'attention des médias et des décideurs politiques sur le dynamisme et l'originalité des Centres culturels. Les instances de l'ACC décident alors de porter leur effort de médiatisation sous une forme plus vivante, soit par la réalisation d'un montage vidéo et d'une brochure.



En 1992, le projet **de vidéo sur les Centres culturels** est engagé, via une convention avec la RTBF. Elle prendra la forme d'une séquence de 30 minutes, qui paraîtra dans l'émission scolaire « Autant savoir »¹.

En 1993, le projet de vidéo est sur les rails : tournage en septembre et octobre par une équipe de la RTBF. A partir de séquences prises dans plusieurs lieux, le montage de 30 minutes présente les Centres culturels dans toute leur diversité. Le passage est prévu dans l'émission « Autant Savoir » en février 1994, suivi d'une présentation sur TV5. Outre l'envoi à tous les membres et à certaines personnalités proches de nos institutions, des copies de la vidéo seront envoyées aux Cabinets de la Culture, de l'Enseignement, aux partis politiques, aux membres de la Commission Culture du Parlement de la Communauté française etc².

Plus de 20 ans après, en 2016, une nouvelle vidéo des Centres culturels spécifiquement réalisée pour les réseaux sociaux voit le jour. Suite à une analyse menée par l'ACC et après de nombreuses rencontres avec divers acteurs/opérateurs de réseaux ou représentants politiques, le constat est clair : il y a une méconnaissance (ou une connaissance partielle) du rôle fondamental et du fonctionnement des Centres culturels, et ce notamment au regard du décret de 2013, qui mal connu au-delà du secteur lui-même, désoriente certains interlocuteurs et en interroge d'autres.



L'équipe de l'ACC prend les choses en main et travaille avec un studio de production ([Squarefish](#)) pour montrer en 2.30min la vitalité et la diversité des actions des CC, mais aussi leur fonctionnement. Un exercice délicat dont l'intention ne sera immédiatement acceptée. Au final, un outil simple, dynamique, accessible à tous émerge pour donner une vision d'ensemble du secteur et reporte un franc succès dès les premiers jours de son lancement le 28 février 2016 : plus de 700 vues en une journée, plus 350 partages sur Facebook (+/- 6200 personnes atteintes), de très nombreux partages sur des sites de nos membres ou plus institutionnels (FWB, province, UVCW etc.) Les retours sont très positifs. Une brochure est également créée pour l'occasion et plus de 250 courriers personnalisés sont envoyés pour assurer une diffusion optimale (membres, personnalités politiques, représentants du monde associatif etc.) Plusieurs Centres culturels projettent la vidéo lors de réunions d'instances stratégiques : AG annuelle, lancement du Conseil d'orientation, etc.

Aujourd'hui, nous sommes à plus de **39.600 vues ! Un vrai succès !**

Pour rappel, cette vidéo est accessible sur [notre site internet](#) et aussi disponible en version sous-titrée en [anglais](#) et [espagnol](#).

¹ *Autant Savoir* était un magazine d'information des consommateurs de la RTBF créé en 1973, produit par le centre de production de Bruxelles et diffusé sur RTBF1 puis La Une jusqu'en juin 2004.

² L'ACC dispose de la cassette en format VHS uniquement. Malheureusement la SONUMA (archives audiovisuelles belges) n'a pas mis en ligne cette émission sur son site.



Publications et sites internet

www.spots.brussels : annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles. Cette base de données rassemble l'ensemble des infrastructures culturelles bruxelloises et met à disposition toutes les informations utiles relatives aux espaces et infrastructures bruxellois. Vers le secteur artistique et les asbl culturelles et socio-culturelles d'une part, mais également vers le grand public et le secteur privé, ce qui mènera, logiquement, à plus de visibilité pour les organisations.

[Qu'est-ce que l'économie sociale en 1'30min. ?](#) : vidéo de SAW-B pour comprendre ce qu'est l'économie sociale.

[Youth Wiki](#) : la Commission européenne a créé un outil pour faciliter le partage d'informations concernant les politiques de jeunesse de chaque pays européen.



Offres d'emploi

Le Centre culturel de Ganshoren – La Villa recrute :
[Un.e animateur.trice chargé.e de projets – CDD d'un an](#)
Date : au plus tard le 30 mars 2018

Le Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre – Le W:Halll recrute :
[Un.e directeur.trice pour entrée en fonction rapide](#)
Date : avant le 30 mars 2018

Le Centre culturel d'Etterbeek – Le Senghor recrute :
[Un.e animateur.trice/programmateur.trice musiques classiques](#)
[Un.e coordinateur.trice administratif et financier](#)
Date : au plus tard le 15 avril 2018

La Maison culturelle d'Ath recrute :
[Un.e animateur.trice socioculturel.le](#)
Date : au plus tard le 18 avril 2018

Le Centre culturel d'Engis recrute :
[Un.e directeur.trice pour un contrat temps plein](#)
Date : au plus tard le 20 avril 2018 (minuit)



Actus internationales

Prochaine conférence du Réseau européen des Centres culturels (ENCC) – en Belgique !

C'est à Turnhout, dans le Centre culturel de Warande que le prochain séminaire international de l'ENCC aura lieu les 26 et 27 avril 2018. La thématique centrale de ces 2 jours : 'Explorer les espaces culturels - espaces nouveaux et inattendus que créent les Centres culturels en interagissant avec et en transformant leur environnement'. Les participants réfléchiront ensemble via des ateliers, des groupes de travail à l'espace et la place de la culture disponible dans nos sociétés. Deux jours d'échanges et de bonnes pratiques, avec des témoignages sur l'impact de devenir européen ou celle de rejoindre un réseau. Deux jours pour apprendre comment l'UE (Commission, Parlement, Creative Europe Desks) voit le développement des réseaux européens. Venez imaginer de nouvelles formes d'organisation, de conception d'activités, de participation et de communication. Ce sera aussi une occasion spéciale pour fêter les 25 ans de l'ENCC ! Le programme détaillé est en ligne ! [Infos](#)

Publication – ENCC – outil pour l'évaluation

L'ENCC lance une nouvelle publication « **Le parcours d'évaluation** », boîte à outils pour les opérateurs culturels, rédigé par Marie Le Sourd et Dagna Gmitrowicz, avec une préface de Jordi Baltà. Avec cette boîte à outils numérique, l'ENCC espère encourager et faciliter l'accès à l'évaluation, ainsi qu'aider à naviguer entre d'autres outils et ressources existants sur le sujet. [Infos](#)

Pétition : plus de budget européen pour la culture

Le réseau Culture Action Europe s'efforce d'affecter 1% pour l'enveloppe de la culture dans la ligne budgétaire européenne après 2020. Nous vous encourageons à signer la pétition, à la partager via les réseaux sociaux, à la traduire et à l'envoyer à vos décideurs politiques nationaux. [Infos](#)

Appel à micro-projets Interreg

Le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen lance la troisième édition de l'appel à micro-projets à destination de toute organisation dotée d'une personnalité juridique (ASBL, école, commune, ville, province, ...). Le FEDER (Fonds européen de développement régional) finance 100% des dépenses jusqu'à un maximum de 30.000 € pendant 18 mois. Seule condition : ces projets doivent être portés, au minimum, par un opérateur de chaque côté de la frontière franco-belge ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière. Les candidatures sont à envoyer avant **le 24 avril 2018**. [Infos](#)



2.30 minutes
pour comprendre
ce qu'est un Centre culturel

Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? Cliquez sur l'image et partagez !

Pour comprendre la BA-ba des Centres culturels : lisez et partagez le [guide des Centres culturels](#)

Rédaction : Equipe de l'ACC – ACC asbl – Rue des Palais 44, bte 49 – 1030 Bruxelles - www.centres-culturels.be

Avec le soutien de :  **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES

 **ethias**